

Accessibilité Et Qualité d'Usage De La Voirie et des espaces publics

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les obligations réglementaires de la mise en accessibilité de la voirie
- Trouver l'information légale et recommandée
- Repérer les non-conformités et élaborer des pistes d'amélioration

PUBLIC

Entreprises de construction - maîtres d'ouvrage - maîtres d'oeuvre - AMO - services techniques - bureaux d'études - agents territoriaux

DUREE

1 jour (7h)

PRE REQUIS

Aucun

CRITERES D'ADMISSION

Aucun

TARIF

800 euros par stagiaire
possibilité de réaliser la formation en intra : nous contacter

DATE

Nous contacter

CONTENU

Introduction

1. Loi 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- Explication du contexte réglementaire
- Les textes réglementaires

2. Les plans de mise en accessibilité

- Les plans de mise en accessibilité
- La chaîne de déplacement
- Les différents acteurs concernés

3. Définition handicaps, PMR et Usages

- Les statistiques
- Définition du et des handicaps, PMR
- Les rôles et enjeux de la concertation avec les usagers

4. Les prescriptions techniques

- Décret et Arrêté applicables :
 - qualité du cheminement et trottoir
 - traversées piétonnes,
 - équipements sur cheminement,
 - escaliers,
 - places de stationnement,
 - signalétique,
 - dérogation
- Retour d'expérimentation/fiches conseils

5. Mise en situation et analyse à l'extérieur

- Exercice cognitif
- Parcours à l'extérieur avec fauteuil roulant, masques occultants et malvoyances
- Analyse du parcours selon les points des prescriptions techniques vus en théorie

6. Bilan et échanges

CONTACT

Mail : emilie.szyja@gmail.com
Téléphone : 06 70 60 51 83

